



Projet Régional EuroMed Transport « Route, Rail et transport Urbain » Réglementations des véhicules



Bruxelles, le 04 juillet 2017

Présentée par:

M. Bilal DAFA, Chef du Service d'Audit et d'Assistance des organismes de Visite Technique.

HOMOLOGATION DES VEHICULES (Socle réglementaire)

- La loi n°52-05 portant code de la route.

Publié : Le 16 Septembre 2010.

- Le décret n°2-10-421 pris pour l'application des dispositions de la loi n°52-05 portant code de la route, relatives aux véhicules.

Publié : Le 30 Octobre 2010.

HOMOLOGATION DES VEHICULES (Socle réglementaire)

- L'arrêté n° 2730-10 du 20 janvier 2011 relatif à l'homologation des véhicules, de leurs éléments et accessoires.

Publié : Le 20 Janvier 2011.

- Les 102 arrêtés fixant les prescriptions techniques relatives à l'homologation des véhicules, éléments et accessoires.

Publié : Le 20 Janvier 2011.

HOMOLOGATION DES VEHICULES(Principales nouveautés)

- ❑ Procédure d'accréditation des constructeurs;
- ❑ Procédure d'accréditation des laboratoires et organismes d'essais;
- ❑ Procédure d'audit de conformité des constructeurs des véhicules et concessionnaires;
- ❑ Norme de dépollution : Equivalent Euro IV;
- ❑ Limitation de l'âge des véhicules usagés importés à 5 ans;
- ❑ **Sécurité** : alignement sur les normes internationales en matière de sécurité (crash test, protection en cas de collision frontale ou latérale, obligation et ancrage des ceintures de sécurité...).

HOMOLOGATION DES VEHICULES(Etat d'avancement)

- Les règlements et les prescriptions de l'accord sur le véhicule de l'ONU sont implémentés au niveau de la réglementation marocaine en matière d'homologation et de contrôle technique des véhicules ;
- Les dispositions techniques de la législation marocaine et celles de l'UE et de l'ONU , en la matière, sont équivalentes.
- Le système d'homologation par type des véhicules est basé sur les Directives européennes et sur les Règlements de l'ONU, bien qu'il s'agisse de la version de 2008;
- Le Maroc applique 102 Règlements de l'ONU;
- Un projet d'amendement de la version 2008 des règles techniques de l'homologation des véhicules est en cours de préparation;
- Actuellement le dossier de l'adhésion du Maroc aux Accords de l'ONU administrés par le WP.29 est en cours de préparation.

ROYAUME DU MAROC



**Ministère de l'Équipement, du Transport,
de la Logistique et de l'Eau**

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**